

## CR de la cinquième réunion du groupe de prospective du 21 mai 2008

**Présents** : voir liste ci jointe

**Les objectifs** de la réunion étaient :

- 1/ de resituer la démarche de prospective dans le processus de suivi - évaluation de la DTA
- 2/ de valider la récapitulation des enseignements de la prospective territoriale pour le suivi – évaluation de la DTA
- 3/ de proposer un dispositif de travail pour le suivi - évaluation

Cf diaporama ci joint.

**Les conclusions** de la réunion sont les suivantes :

1/ Les enseignements de la prospective territoriale pour le suivi – évaluation de la DTA sont validés par le groupe sous réserve :

- de préciser que les nouvelles quantifications de besoins en logements (5000 RP/ an au lieu des 3800 évalués dans le cadre de la DTA) produites dans le cadre de la démarche prospective sur la base des projections INSEE, sont confortées par le travail de G Taïeb via la base Filocom en vue des assises du logement du 26 mai 2008.
- De modérer le point de vue sur la gouvernance en notant les progrès faits en matière d'intercommunalité et d'organisation des transports depuis l'approbation de la DTA

2/ La communication sur la DTA

- Est soulignée l'importance de la communication sur la DTA à faire auprès des élus. Elle est souvent comme un outil de coercition alors qu'elle sous tend un projet de territoire, un nouveau modèle territorial, et c'est ceci qu'il convient de remettre en exergue.
- La question est posée de la communication auprès des habitants

3/ Le dispositif de pilotage et le suivi de la DTA :

- Le dispositif proposé en séance se veut partenarial, objectif et inscrit dans le temps; conçu comme un outil d'aide à la décision et à l'action – ce qui correspond aux attentes du groupe Il intègre la création d'une instance technique (le groupe actuel ayant œuvré à la réflexion prospective) ainsi qu'une instance de pilotage de niveau politique
- L'articulation avec le travail InterSCoT mené par l'ADAAM est indispensable, il interviendra concrètement dès le débat sur le choix des questions évaluatives à retenir et des modalités de travail sur les indicateurs
- Concernant la question de la participation de Monaco, des EPCI de l'Est varois, et de l'Italie, il est proposé de distinguer « périmètre d'études » et « périmètre de gouvernance du suivi/évaluation de la DTA », le premier seulement intégrant un élargissement au delà du département

.../...

- Il est suggéré de trouver un autre nom que « les assises de l'aménagement » pour l'instance de pilotage
- Le principe de lister des questions évaluatives par rapport d'une part aux objectifs et orientations de la DTA et par rapport d'autre part aux politiques d'accompagnement énumérées par la DTA est retenu, il appartiendra à l'instance de pilotage de demander le cas échéant, des compléments
- La nécessité d'une validation « politique » de ce dispositif de travail est rappelée
- Une réflexion préalable sur la possibilité d'adossement de la démarche à une instance existante et sa pertinence

#### 4/ réactions diverses

de nombreuses réactions autour de la nécessaire évaluation de tel ou tel sujet relatif à la DTA (exemple : la DTA est-elle le bon outil juridique ?, le volet économique doit être mis un peu plus en exergue ?,...)

Vision très négative du constat d'évolution du territoire : le travail sur les indicateurs apportera probablement des éléments plus positifs à mettre en valeur dans le cadre de l'évaluation

Les réponses à ces questions trouveront plus naturellement leur place ultérieurement lors des échanges à venir sur les questions évaluatives à retenir

Nécessaire articulation avec l'étude de prospective économique qui sera conduite par Sophia Alpes Maritimes, et qui s'appuiera sur les travaux du groupe pour élaborer le cahier des charges

Des données à l'échelle du bassin méditerranéen (Espagne, France Italie) seront bientôt disponibles via l'outil PAMELA (CCI, université)

#### Suites de la démarche

- Prochaine réunion le 2 juillet à 9h30
- En vue de cette réunion, la DDE retravaille la liste des questions évaluative qu'elle a proposée au groupe de travail ce jour le 21 mai 2008 (contenu et forme précises)
- Présentation au préfet par le DDE de l'état de la démarche et des réflexions, pour validation

NB : la DDE précise que l'article paru dans Nice Matin sur les résultats de la démarche prospective n'est pas de son initiative et constate que éléments présentés, notamment la partie scénarios, n'est plus d'actualité.